

Le Petit Vielmurois

Lo jornalet N° 71

Mars 2025

Secrétariat Mairie

05.63.74.30.11

Lundi au vendredi : 8h/12h -
13h30/17h30

Samedi : 8h à 12h

vielmur.mairie@wanadoo.fr

www.vielmur-sur-agout.fr

 Mairie de Vielmur sur Agout

Permanence à la Mairie :

Assistante sociale : le jeudi sur RDV au
tél. : 05.63.37.68.10

Maison France Services :

Permanence le 8/04, le 13/05 et le
10/06

Communauté de Communes du

Lautrécois et du Pays d'Agout :

05.63.70.52.67 - <http://cclpa.fr/>

Médiathèque de Vielmur :

05.63.70.35.32 Catalogue en ligne (site
CCLPA) Lundi : 15h/18h, Mercredi :

9h30/12h30 -14h/18h

Samedi : 10h/12h

Déchetteries Trifyl :

* **Guitalens-L'Abarède :**

Horaires d'été : Mercredi, vendredi
et samedi : 7h/14h

Lautrec :

Mercredi : 9h/12h-14h/18h

Samedi : 9h/12h-14h/18h

* **Castres et Soual aussi autorisées**

La Poste : Lundi au vendredi :

12h 45 / 15h30

Association de défense des consommateurs (CLCV) :

tél. 06.41.20.97.30

clcv.sudtarn@orange.fr

Rédaction du journal : K. Chiha, A.
Jasottes, Y. Maruejols, J.Terme, MJ.
Vincent

redaction.pvielmurois@orange.fr

Directrice de publication :

C. Rabou

Le mot de Madame le Maire ...

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas !

Gérer une commune, c'est se remettre en question chaque jour, car tout évolue rapidement et de manière constante. Nous vivons, comme j'aime à le répéter, dans une « société de l'instantanéité », et ce qui était vrai hier, ne l'est peut-être déjà plus aujourd'hui.

La citation de Confucius, « Savoir que l'on ne sait jamais, c'est savoir véritablement ! », résonne avec une étonnante modernité. À une époque où le changement est si rapide et où les certitudes sont constamment remises en cause, cette sagesse millénaire apparaît comme très pertinente. Elle nous invite à accepter l'incertitude, à rester ouverts à l'apprentissage continu, attitude essentielle dans le monde d'aujourd'hui.

Première décision majeure de changement, prise par notre collectivité : à partir du 1er Avril, notre service de restauration scolaire et communal sera externalisé !

En effet, la production des repas, qui était jusqu'alors réalisée, Place du Docteur Amalric, sera désormais assurée par un prestataire extérieur. Cette décision a été prise après de longs mois : de réflexion, de projections financières complexes, de travail en commun avec le personnel, pour essayer de trouver des solutions, afin d'optimiser le coût de ce service.

Arrivés au bout de ce processus, la décision a été de confier à SR Collectivités ce marché, en raison : de la proximité de cette société (garantie d'une logistique efficace et d'une meilleure réactivité) des retours très positifs des autres collectivités, qui travaillent avec ce fournisseur.

Sachez aussi qu'un suivi régulier de la prestation va être mis en place, pour nous assurer que les critères, conjointement préétablis, sont bien respectés dans la durée : fiches de suivi, réunions ...

En parallèle, un canal de communication direct, avec les usagers, va être pensé (boîte à idées, sondage périodique ...), pour ouvrir un dialogue ouvert et constructif.

Nous tenons enfin, à remercier chaleureusement notre cuisinier, Teddy Lefèbvre, pour son dévouement et son travail remarquable, tout au long de ces mois, à nos côtés. Grâce à son expertise, nous avons pu offrir des repas équilibrés et de qualité, aux enfants et à la communauté. Nous lui adressons nos plus sincères remerciements et lui souhaitons plein succès dans ses projets futurs.

Deuxième projet essentiel porté par la commune : l'extension du réseau d'assainissement pour le raccordement du pôle jeunesse !

Ces travaux sont nécessaires pour la création d'une nouvelle crèche et d'un nouveau Centre de Loisirs qui visent à répondre aux besoins croissants des familles. Cette nouvelle infrastructure va offrir un cadre d'accueil moderne et sécurisé à nos jeunes.

Enfin, nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée d'un nouvel agent aux services techniques (cf l'article le présentant). Ce renfort, (en remplacement de Sylvain Célariès qui nous a quitté pour raison « géographique »), sera précieux pour la gestion quotidienne de nos infrastructures. Il permettra de mieux répondre aux demandes croissantes des administrés. Nous lui souhaitons la bienvenue et sommes convaincus que son intégration se déroulera dans les meilleures conditions.

Ces évolutions sont, bien évidemment, des étapes importantes dans le développement de notre commune.

Nous vous remercions encore pour votre soutien et votre patience. Ensemble, nous continuerons à bâtir un avenir commun plus dynamique et solidaire.

Cathy Rabou

Travaux Chemin d'en Toutourou : Renforcement du réseau électrique pour le futur Pôle Jeunesse

Vous vous demandez peut-être pourquoi des travaux ont eu lieu Chemin d'en Toutourou ? Ces interventions, menées par la Cégelec à la demande du Syndicat Département d'énergie du Tarn (SDET) et de la Communauté des Communes du Lautrecois Pays d'Agout, visent à renforcer le réseau d'électrification en prévision de l'implantation du futur Pôle Jeunesse. Découvrez dans cet article les détails de ce projet essentiel pour notre commune.

Ces travaux en cours sont une étape cruciale dans le développement de notre infrastructure locale. Le futur Pôle Jeunesse, un projet ambitieux soutenu par la CCLPA, nécessite un réseau électrique robuste et fiable. La Cégelec, sous la supervision du SDET, est chargée de renforcer ce réseau pour garantir une alimentation électrique optimale et sécurisée.

Le renforcement du réseau électrique est indispensable pour plusieurs raisons :

- ✓ sécurité et fiabilité : un réseau électrique renforcé assure une distribution d'électricité stable et sécurisée, réduisant ainsi les risques de pannes et d'interruptions de service
- ✓ capacité accrue : le futur pôle jeunesse nécessitera une consommation électrique plus élevée. Le renforcement du réseau permettra de répondre à cette demande accrue sans surcharger les infrastructures existantes.
- ✓ développement durable : en modernisant le réseau, nous préparons notre communauté à intégrer des technologies plus durables et efficaces, contribuant ainsi à la réduction de notre empreinte carbone.

La commune est consciente des contraintes qu'ont rencontré les riverains du chemin et de l'école en raison des travaux et s'excuse pour ces inconvénients. Pour toute question liée au futur pôle jeunesse, il est recommandé de se rapprocher de la Communauté de Communes.

Urbanisme : un nouveau service

Le Service ADS met en place des permanences téléphoniques. Vous pouvez joindre les instructrices ADS pour des questions sur les autorisations d'urbanisme en cours, sur la constitution du dossier d'urbanisme (afin de la déposer) ou sur la faisabilité de votre projet. (contact : 05.63.70.52.67)

Permanences : mardi de 9h à 12h - jeudi de 14h à 17h30

Restaurant Municipal : nouveau prestataire SR Collectivités

Afin de maîtriser le budget municipal tout en garantissant un service de restauration scolaire de qualité, la commune a fait le choix d'externaliser cette prestation et a retenu **SR Collectivités**, une entreprise basée à Saïx, spécialisée dans la restauration pour les collectivités.

Qualité et équilibre au cœur des repas :

SR Collectivités privilégie l'approvisionnement en circuit court et intègre des produits biologiques dans ses menus. Grâce à l'obtention de la certification « Bio Cantine » avec Ecocert « en cuisine », elle s'engage pour une restauration collective durable plus bio, plus locale, plus saine. Elle répond ainsi aux préoccupations environnementales.

Avec cette nouvelle collaboration, l'équilibre nutritionnel et la diversité des repas restent notre priorité et nous continuerons de veiller à ce que chaque enfant bénéficie d'une alimentation saine et savoureuse.

Merci pour votre confiance et bon appétit aux petits et grands gourmets !



A bientôt Teddy !

Un immense merci à Teddy pour son engagement, sa bonne humeur et ses délicieux repas qui ont ravi tant d'enfants et d'adultes depuis juillet 2023 ! Sa sympathie et son talent ont fait du restaurant municipal un lieu convivial et chaleureux.

Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite ...



Concours des maisons fleuries organisé par la municipalité

date limite : samedi 7 juin 2025

Vous souhaitez y participer, trois possibilités :

- retirer le bulletin d'inscription auprès du secrétariat
- téléphoner au 05 63 74 30 11

- inscrire vos coordonnées sur papier libre et le déposer au secrétariat.

Un jury se déplacera chez vous et tiendra compte de la vue d'ensemble, de l'harmonie, de la diversité et de la créativité...

Les participants verront leurs talents récompensés lors de la remise des prix le dimanche 20 juillet sur la Place de l'Esplanade.





Projet de jumelage

Le jumelage : c'est la rencontre de deux communes qui s'associent pour agir dans une perspective européenne et ainsi développer entre elles des liens d'amitié.

Vous êtes intéressé par ce projet ? La Municipalité vous invite à **une réunion publique le mardi 29 avril à 20h** à la salle d'honneur de la mairie pour recueillir vos idées, vos envies, vos projets.

Nous partagerons ensuite le verre de l'amitié.



Chers nouveaux arrivants,

Lors des fêtes générales, la municipalité a coutume de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants.

Faites vous connaître auprès du secrétariat de la mairie début juillet pour participer à la cérémonie de bienvenue du dimanche 20 juillet à 12h Place de l'Esplanade.



Bienvenue à Cyril TOMI Notre nouvel agent technique

Cyril occupe ce poste depuis le 7 février dernier, il remplace Sylvain Célaries (à droite sur la photo).

Agé de 47 ans, en couple avec deux enfants, il habite Jonquières. Il

occupait le poste d'agent technique au sein de la CCLPA et était en charge d'Aquaval.

Sa mission : entretien des bâtiments communaux

Nous lui souhaitons la bienvenue.



Votre enfant est né en 2022 ?

Pensez dès à présent à inscrire votre enfant pour la rentrée scolaire **2025-2026** auprès du secrétariat de la Mairie.

Ensemble,

gardons nos trottoirs et nos haies propres !

Un geste simple pour un village agréable

L'entretien des trottoirs et des haies est bien plus qu'une simple obligation légale ; c'est un acte de respect envers nos voisins et notre environnement. Des trottoirs bien entretenus garantissent la sécurité des piétons, notamment des personnes âgées, des enfants et des personnes à mobilité réduite. De plus, des haies bien taillées améliorent l'esthétique de notre commune et contribuent à un cadre de vie harmonieux.

Que dit la loi ?

Selon l'article L.2212-2 du Code général des collectivités territoriales, les propriétaires et locataires doivent assurer le nettoyage des trottoirs devant leur domicile. De même, l'article 671 du Code civil stipule que les haies ne doivent pas empiéter sur la voie publique et doivent être régulièrement taillées. *Attention cependant aux recommandations de la LPO qui stipule d'éviter la période de nidification qui s'étend du 16 mars au 31 août.*

Nous comptons sur votre participation pour préserver notre cadre de vie !

Merci à chacun pour votre engagement au quotidien.

NOTRE NOUVEAU SITE EST EN LIGNE



Vous pouvez d'ors et déjà consulter le site, il est encore en cours de finalisation.

<https://vielmur-sur-agout.fr>

Agenda



- ◆ **Samedi 12 avril : Séance de cinéma** projection du film « L'attachement » avec Valéria Bruni Tedeschi, Pio Marmaï maison polyvalente de Vielmur sur Agout.
- ◆ **Du samedi 24 au lundi 26 mai : Journées de la biodiversité** organisées par les associations SNTV,
- ◆ **Samedi 14 juin : Festival Occitan** : défilé des Confréries, intronisations, animations, danses des écoliers, Feu de la St Jean, concert
- ◆ **Dimanche 22 juin : Loto de la pêche**
- ◆ **Dimanche 29 juin : Vide grenier** organisé par le Club de Pétanque contact : F. Garrigues 06 42 09 42 16
- ◆ **Du jeudi 17 au dimanche 20 juillet : Fêtes Générales** organisées par le Comité des Fêtes (vendredi soir feu d'artifice offert par la municipalité)
- ◆ **Dimanche 20 juillet : Remise des récompenses du Concours « Maisons fleuries »** et accueil des nouveaux arrivants à 12h Place de l'Esplanade
- ◆ **Samedi 2 août : Séance de cinéma en plein air**



Octobre Rose

La deuxième édition « Octobre Rose » sur notre commune a permis de collecter **1230 €**. Cette somme a été entièrement reversée à la Ligue contre le cancer. Bravo à la MJC, l'ALAE, l'USV, la Gym, la pharmacie, la boulangerie et à vous tous pour toutes vos contributions. Un grand merci également aux Ets Sudre qui cette année encore nous a prêté la nacelle gratuitement pour permettre au service technique d'accrocher les guirlandes de soutiens-gorge.

MERCI

Téléthon



Grâce à la vente de courges, au tournoi de badminton organisé par la MJC, à la vente de gâteaux organisée par le club des aînés, à la randonnée moto organisée par Team Passion et à vos dons, l'association « **pour le Bonheur de Matthis** » a pu faire remonter à L'AFM la somme de : **1731 €**.



Journées de la biodiversité à Vielmur

Les traditionnelles **Journées de la Biodiversité à Vielmur**, organisées depuis plus de 30 ans par la Société Tarnaise de Sciences Naturelles, se dérouleront les 24, 25 et 26 mai 2025 à la Maison Polyvalente de Vielmur, dans la grande salle de spectacle du rez-de-chaussée.

La participation à ces journées est gratuite et ouverte à tous.

- **Samedi 24 mai** de 14h à 17h : sortie d'observation de la nature dans le territoire de la CCLPA, aux « Gravières de Serviès ». Départ en covoiturage devant la mairie, les enfants devront être accompagnés par l'un de leurs parents.
 - **Dimanche 25 mai** de 9h à 12h et de 14h à 18h : exposition de plantes sauvages récoltées aux alentours de Vielmur ou dans le sud du Tarn, et de panneaux de photographies sur la biodiversité locale.
- L'après-midi à 15h, conférence illustrant « les 65 espèces d'orchidées sauvages observées dans le Tarn ».
- **Lundi 26 mai** de 9h à 12h et de 14h à 17h : journée des écoles.

Renseignements sur stsn@wanadoo.fr



L'ADMR aide toute personne qui en fait la demande, naissance, maintien au domicile, aide au ménage, garde, entretien bricolage, courses, sortie d'hospitalisation ...

L'ADMR toujours solidaire : des bénévoles, salariés, amis de l'ADMR ont bien œuvré durant l'année 2024.

- L'atelier tricot a réalisé 36 ensembles layette, des couvertures qui ont été remise à l'association PHI (Pharmaciens Humanitaires Internationaux) en destination d'une pouponnière en brousse au Togo.
- Envoi de 200 bonnets à l'association « Petits frères des pauvres » qui aide les plus démunis. Merci à toutes pour votre participation, nous renouvelons notre aide pour 2025 à ces deux associations.
- En partenariat avec l'ADMR l'association « Siel Bleu » propose de la gym, sport santé, équilibre, atelier mémoire le lundi de 9h à 10h au Foyer Paroissial, ouvert à tous, sans limite d'âge, pas de compétition mais de la bonne humeur et de l'efficacité. Vous pouvez nous rejoindre et donner de votre temps tout en aidant dans divers domaines, bénévolat, administratif, animation, visites aux familles ...

Local ADMR : 1 bis route de Castres à Vielmur tél. 05 63 70 43 48

Nos sapins de Noël en guise de menu festif !

Cette année encore les chèvres de Valérie Mortara (située à 4 kms de Vielmur) ont pu profiter de notre belle forêt enchantée. Notre service technique a livré une quinzaine de sapins, un régal pour ces biquettes qui en raffolent. En effet ces conifères regorgent de vitamines et d'oligo-éléments ce qui en fait une friandise parfaite en attendant l'herbe bien verte du printemps !

Une opération de recyclage écologique : gagnant – gagnant !!

